



Communiqué

Paris, le 16 avril 2014

Nous refusons le désastre social qui s'annonce : L'avenir ne se construira pas sans les associations citoyennes !

Le premier ministre a annoncé la réduction des dépenses publiques de 50 milliards en 3 ans et de 11 milliards de la dotation de l'État aux collectivités d'ici 2017 (soit 3 milliards par an). Ces décisions auraient pour conséquence, si elles sont appliquées, la disparition de très nombreuses associations et de dizaines de milliers d'emplois associatifs. *La diminution du montant des dotations publiques constitue en effet la principale variable d'ajustement laissée aux collectivités territoriales pour compenser la perte de leurs ressources tout en maintenant les crédits destinés à exercer leurs compétences obligatoires.* ([plus de précisions ICI](#))

Ce gouvernement, comme les précédents, semble ignorer que **les richesses produites par la très grande majorité les 1 300 000 associations sont constituées avant tout de développement humain**, de démocratie et de participation à la vie de la cité, de renforcement du lien social et d'épanouissement des personnes. Paradoxalement, cette annonce tombe au moment même où **le premier ministre affirme qu'il a besoin des associations pour gagner la bataille de l'emploi et reconstruire l'espérance**, notamment dans les quartiers et les territoires ruraux ou périurbains où le désarroi gagne chaque jour du terrain.

- Les ruptures de financements publics ont des conséquences extrêmement graves pour les associations : un **recul général de leurs capacités d'agir**, y compris pour celles dont l'action ne repose que sur l'engagement bénévole,
- une forte **dégradation des conditions de travail**, tant pour les salariés que les bénévoles,
- la **destruction de dizaines de milliers d'emplois qualifiés**, porteurs d'expérience et de savoir faire associatifs,
- leur remplacement partiel par des **emplois précaires et sous qualifiés**, souvent en substitution de services publics territoriaux détruits par ailleurs. En particulier la signature de milliers de contrat temporaires dit "emplois d'avenir", destinés à des jeunes peu qualifiés, ne saurait masquer durablement la réalité de ce plan social déguisé,
- la **disparition des associations les plus porteuses** de citoyenneté, de lien social et de coopération. Les **associations petites et moyennes** sont les plus frappées par ces mesures et par la multiplication des appels d'offres.

À cette approche comptable s'ajoutent toutes les conséquences humaines et les souffrances que cela entraîne par la destruction progressive des liens sociaux.

La réduction aveugle des subventions est un non-sens, car la suppression des actions de prévention et de lien social **génère des coûts bien supérieurs** de maladie, de sécurité, d'action de réparation, etc.... Le coût des cotisations sociales perdues et des prestations de chômage induites par les licenciements est supérieur au montant des subventions supprimées. **Uniquement préoccupés par leurs effets d'annonce et une vision court-termiste, les pouvoirs publics ne semblent plus s'intéresser à la globalité des choses. Leur seul objectif : appliquer l'idéologie de ce capitalisme libéral dominateur en France, dans l'Union Européenne et dans le monde.**

Face à ces décisions inacceptables, **nous appelons les associations, en lien avec les collectivités et tous les acteurs** qui partagent les mêmes valeurs d'égalité, de liberté, de fraternité et de démocratie, **à se mobiliser par tous les moyens, avec leurs bénévoles, leurs salariés, leurs adhérents et usagers**, pour résister à leur asphyxie et à la **dégradation continue de nos conditions de vie ensemble.**

Nous demandons la mise en œuvre **de politiques publiques concertées prenant en compte tout le tissu associatif** et pas seulement quelques milliers de grosses associations, la restauration **de relations** avec les acteurs publics fondées sur le partenariat et non sur la commercialisation de prestations, le retour à **des financements publics stables et garantis** aux associations qui contribuent à l'intérêt général et au bien commun. « La reconduction à l'identique de la circulaire Fillon du 18 janvier 2010, qui tend à réduire les associations à un simple acteur économique, constituerait en l'occurrence une atteinte de plus à la vie associative » déclare Didier Minot, porte-parole du CAC, ajoutant qu'une mobilisation spécifique sur ce dossier était lancée.

Les associations citoyennes refusent le désastre social qui attend la France au bout de cette course à l'austérité (aggravant les déficits publics), expérimenté dans d'autres pays européens comme le Portugal, l'Irlande ou la Grèce, et dans plus de 80 pays depuis 30 ans. **Rester silencieux aujourd'hui à ce sujet, c'est faire courir un risque majeur à notre pays à brève échéance.**

www.associations-citoyennes.net et www.nondisparitionassociations.net

Contact : Isabelle Boyer au 07 70 98 78 56, contact@associations-citoyennes.net